

## L'ACTION DU MOIS

---

### **Toujours mobilisés pour défendre le droit de manifester !**

Ils étaient là, en face du tribunal de Metz ce mardi 5 janvier. Dans une ambiance festive animée par HK et d'autres musiciens, plusieurs membres syndicaux et militants, notamment nos groupes locaux de Verdun et Metz se sont rassemblés cet après-midi pour soutenir les membres de la Chorale Révolutionnaire de Metz qui ont écopé d'une amende pour participation à une manifestation interdite lors d'une manifestation contre la réponse du gouvernement à la crise sanitaire le 23 mars 2019. La décision du Tribunal de Metz sera rendue le 2 février prochain. Comme nous l'avons documenté amplement dans notre dernier rapport « Arrêtés pour avoir manifesté », des milliers de manifestants, sur la base des lois contraires au droit international ou dont l'utilisation reste très problématique, ont vu leurs droits d'expression et de réunion pacifique entravés. Demandons au président Macron de défendre, comme il s'était engagé, le droit de manifester pacifiquement en France !

[www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/manifestants-pas-criminels](http://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/manifestants-pas-criminels)



## L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

---

### 10 jours pour signer, une édition singulière



Le bilan global, chiffré et qualitatif n'est pas encore disponible mais nous pouvons déjà dire : **waouh** ou **mazette**, quelle créativité ! En effet, Il vous en a fallu du talent pour vous réinventer et parler des personnes mises en avant. Emissions de radio, mailings aux membres de votre région, usage intensif du communiqué de presse et tirs groupés sur les réseaux sociaux, toute la panoplie a été déployée. Pour autant, n'oublions pas les événements qui ont pu avoir lieu

- presque comme prévus - dans l'espace public : stands sur les marchés, dans des librairies, des médiathèques, concerts, interventions dans les établissements scolaires. La distanciation sociale imposée n'a pas empêché la signature de milliers de pétitions avec des stylos dûment désinfectés. Enfin, on retiendra un webinaire d'anthologie vendredi 5 décembre qui malgré quelques sueurs froides liées à des problèmes techniques pour les animateurs du secrétariat national n'en était pas moins dense et inspirant : expériences partagées, pauses musicales, portraits, témoignages... Et la suite direz-vous ? 324 000 signatures récoltées à ce jour. Les 10 jours pour signer sont prolongés jusqu'en avril... doublons ce chiffre ? Chiche !

[www.amnesty.fr/dossiers/preparer-10-jours-pour-signer](http://www.amnesty.fr/dossiers/preparer-10-jours-pour-signer)

### **BRAVE\*** : Quelques bonnes nouvelles



En octobre et novembre dernier, nous nous mobilisons fortement autour de la campagne G20 pour exiger la libération des femmes défenseuses saoudiennes. La pression a fini par fonctionner. Loujain al-Hathloul devrait enfin sortir de prison en mars 2021. Elle risquait 20 ans de prison. Cependant nous sommes loin d'être satisfaits du verdict annoncé le 28 décembre qui la condamne à cinq ans et huit mois d'emprisonnement. Elle a été inculpée « d'espionnage pour des instances étrangères » et de « conspiration contre le royaume » pour avoir fait campagne en faveur des droits des femmes et de l'abandon du système de tutelle masculine en Arabie saoudite. Le Tribunal a suspendu 2 ans et 10 mois de la sentence de Loujain al Hathloul et a fait débiter rétroactivement celle-ci au mois de mai 2018, ce qui signifie qu'il ne lui reste plus que trois mois à purger. Il semble que pour se débarrasser du cas « Loujain », les autorités saoudiennes la libèrent dans peu de temps, mais pour garder la face ils la condamnent... Loujain n'aurait jamais dû passer un seul jour en prison, et sa condamnation est une honte. Nous restons mobilisés et reviendrons prochainement vers vous avec plus d'information et des moyens d'action. Une autre bonne nouvelle en demi-teinte, concerne le refus de la Justice britannique d'extrader vers les Etats-Unis Julian Assange, le fondateur de WikiLeaks. Le verdict est tombé le 4 janvier. Si nous saluons cette décision qui est un soulagement énorme pour Julian et ses proches, nous considérons que c'est un échec pour la liberté de la presse et de l'information. En effet, la Justice britannique a refusé l'extradition en raison de la santé mentale de Julian Assange sans remettre en cause le fait que les charges qui motivent la demande d'extradition reposent uniquement sur ses publications au sein de WikiLeaks. De plus, deux jours après ce verdict, la juge V. Baraitser refusait la libération sous caution de Julian. Nous reviendrons également prochainement vers vous afin d'exiger immédiatement la libération de Julian Assange !

## Silence, on arme : Podcast épisode 1 sur 4



Un peu plus d'un an après le début de notre campagne "Silence, on arme" pour dénoncer les graves manquements des autorités françaises en matière de transparence et de contrôle, nous lançons une série audio de 4 épisodes de 10 minutes pour faire le point sur nos avancées et ce qu'il nous reste à obtenir. Dans ce premier épisode, nous vous proposons un retour en arrière : 2014, signature

du Traité sur le Commerce des Armes, récit d'une mobilisation mondiale qui a permis d'obtenir une première grande victoire sur le contrôle des armes.

[www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/monsieur-macron-entendez-nous](http://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/monsieur-macron-entendez-nous)

## Info plaidoyer : La France de retour au Conseil des droits de l'homme

Après six ans d'absence, la France fait pour trois ans son grand retour au Conseil des droits de l'homme. Elue le 13 octobre dernier par l'Assemblée générale des Nations unies, la France recouvre avec ce statut qui la met en position de responsabilité, le plein exercice de son droit de vote et de sa capacité d'initiative. Les fortes attentes des associations ont été exprimées sans concession le 12 janvier aux responsables du Quai d'Orsay, alors que l'action de la France s'est révélée très décevante ces dernières années sur l'Égypte, le Yémen, l'Arabie saoudite, la Chine, la Russie, l'Inde pour ne citer qu'eux. Dans un contexte d'érosion permanente et d'attaques répétées contre le système multilatéral, y compris au sein de l'UE, aggravé par le retrait des États-Unis, la France doit mener au Conseil une politique courageuse, volontariste et ambitieuse pour entraîner le plus grand nombre d'États dans un cycle vertueux de dénonciation des violations des droits humains et de mise en place de mécanismes de protection efficaces. Conformément au droit international, la lutte contre l'impunité, la protection des droits humains et de ceux qui portent ce combat doit prévaloir sur toutes autres considérations économiques, sécuritaires ou géostratégiques. Cette responsabilité porte une exigence d'exemplarité au niveau national. Nous y veillerons en espérant que la nouvelle administration Biden accompagnera ces changements.

## LES BONNES NOUVELLES

---

### L'Argentine légalise l'avortement



Deux ans après un premier rejet des parlementaires, le texte autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en Argentine a été adopté, ce mercredi 30 décembre. Jusqu'ici, l'avortement n'était permis qu'en cas de viol ou de danger pour la vie de la mère. La loi permet désormais l'interruption légale de grossesse jusqu'à la 14<sup>ème</sup> semaine de gestation. Toutes les personnes qui décident d'interrompre leur grossesse bénéficieront d'un service sûr et de qualité. C'est une immense victoire pour ces milliers de personnes qui, depuis des années, se battent pour obtenir ce droit fondamental. Leur foulard vert et leur cri : « Aborto legal ya! » (avortement légal maintenant), resteront les symboles de leur lutte.

[www.amnesty.fr/droits-sexuels/actualites/legalisation-avortement-argentine-une-victoire-historique](http://www.amnesty.fr/droits-sexuels/actualites/legalisation-avortement-argentine-une-victoire-historique)

© Agustin Marcarian / REUTERS

## LA VIE DU MOUVEMENT

---

### Mobilisation réussie pour le climat

En décembre, nous avons rappelé aux Etats leurs obligations en matière de lutte contre le changement climatique pour éviter des conséquences terribles pour les droits humains. Rejoignant l'appel mondial des jeunes de Fridays for future, vous avez réalisé des actions lumineuses depuis chez vous et avez allumé des bougies pour rappeler l'urgence de rester sous la barre +1,5°C de réchauffement climatique. En parallèle, nous nous sommes mobilisés à Paris pour une action symbolique devant le secrétariat national d'Amnesty. Merci à toutes et tous pour votre mobilisation !



### Des manifestations malgré tout !

En décembre, les militants du groupe local de Poitiers ont participé à des manifestations sur la loi contre la sécurité globale et pour défendre les migrants. Deux courtes vidéos ont été réalisées par un bénévole qui y a suivi le groupe et a interviewé les membres présents. Vous pouvez découvrir ces témoignages en cliquant sur les deux liens suivants :

- [https://www.youtube.com/watch?v=Hf6dMP8RXQw&feature=youtu.be&fbclid=IwARODXbLt-orWDmu32dJ-CDucTc7ICW4TF5NTu\\_d7POrnfwFk-Pjt56AQLpU](https://www.youtube.com/watch?v=Hf6dMP8RXQw&feature=youtu.be&fbclid=IwARODXbLt-orWDmu32dJ-CDucTc7ICW4TF5NTu_d7POrnfwFk-Pjt56AQLpU)
- <https://www.youtube.com/watch?v=Hf6dMP8RXQw&t=1s>

### Guinée : deux actions militantes réussies grâce à vous !



Fin décembre, nous avons mené une double action à Paris et en région pour dénoncer la répression sanglante des forces de l'ordre en Guinée et le manque de justice pour les victimes et leurs familles. Alpha Condé, le président, venait d'être investi pour briguer un troisième mandat. Un moment idéal pour exiger de lui de mettre un terme à ce climat d'impunité. Grand merci à toutes celles et ceux qui ont répondu présent et ont participé à l'action devant l'ambassade à Paris et dans des rassemblements en région lyonnaise. Merci aussi aux milliers de personnes qui ont écrit à l'ambassade guinéenne pour demander que les droits humains des tous les Guinéens soient respectés. Plus de 2 000 mails et 150 courriers ont explosé la correspondance de l'ambassade. Un moment fort pour demander justice et rappeler aux autorités guinéennes notre combat pour les droits humains !



## « 61 bougies pour la liberté », affichez la liberté d'expression !

Malmenée, défendue, amendée, reconsidérée, d'actualité... la liberté d'expression est un droit fondamental. Le projet « 61 bougies pour la Liberté » permet aux jeunes de réfléchir sur la notion de liberté d'expression, sa légitimité, ses limites... et de s'exprimer en réalisant une affiche de format A4. Retrouvez toutes les informations pratiques à cette adresse : <https://www.amnesty.fr/education-liberte-expression>



## Un nouvel outil pour s'auto-former !



Le guide "Changer le monde avec une pétition" est sorti. Il vise à répondre à un certain nombre de questionnements que vous pouvez avoir quant au mode d'action qu'est la pétition ou auxquels vous pouvez être confrontés sur le terrain lorsque vous en faites signer. Cet outil balaie ainsi une série d'interrogations à partir d'un spectre très large incluant un petit historique de la pétition jusqu'à des techniques très pratiques et concrètes pour améliorer notre manière de porter et d'exploiter cette forme d'action. Il est composé de trois parties : la première qui nous permet de comprendre les origines de la pétition, son potentiel et son impact ; la seconde qui fait un focus sur la pétition chez Amnesty International et les spécificités de cette forme d'action, sur la façon dont cela fonctionne, les règles qui l'accompagnent et ce qu'il advient des signatures après collecte ; la troisième ayant pour objet la manière dont nous pouvons porter efficacement les pétitions en nous appropriant quelques techniques et pratiques pour exploiter au mieux les pétitions sur le terrain.

Disponible à la commande ([www.amnesty.fr/commande-de-materiel](http://www.amnesty.fr/commande-de-materiel)) et en ligne sur le centre de ressources : [amnesty.dokeos.net/category/approche-du-public-prise-de-parole-en-public/](http://amnesty.dokeos.net/category/approche-du-public-prise-de-parole-en-public/)

## Le nouveau catalogue du printemps 2021 est disponible !



Pour bien commencer l'année, il est encore temps d'acquérir nos traditionnels calendriers et agendas civils. Profitez-en, ils sont à prix réduit. De nombreux autres produits sont aussi soldés - attention les stocks sont limités. Dans cette édition, des nouveautés sont à découvrir, comme notre bandana, qui nous permettront de porter nos messages tout en finançant vos activités. Vous trouverez aussi des nouveaux produits écologiques qui vous accompagneront dans votre quotidien : le mug réutilisable et durable, le stylo en bois et les incontournables crayons à germer déclinés en couleur et en lot de cinq. Après le succès de la saison passée, les chaussettes et la sonnette aux couleurs d'Amnesty sont à redécouvrir dans ce catalogue.

Tous les produits sont disponibles sur <https://boutique-solidaire.com/amnesty/> ou en contactant le service client au 01.39.35.45.26.

## L'AGENDA

---

### Formations

Les prochaines formations au siège et en région sont déclinées en parcours de formation à distance :

- *Intervenir en Education aux droits humains* – COMPLET
- *Les structures d'Amnesty International, qui décide quoi ?* qui commence le 15 janvier pour se terminer fin janvier avec un rendez-vous en visio le 27 janvier après-midi
- *La mission d'Amnesty International*, dont le top départ a lieu fin janvier et se termine à la mi-février avec un rendez-vous en visio aurait lieu le 3 février après-midi
- *L'action d'Amnesty International*, qui commencerait début février et se terminerait également à la mi-février avec un rendez-vous en visio le 10 février après-midi
- *Techniques de plaidoyer local* – COMPLET
- *S'approprier la campagne « Silence, on arme »* qui débiterait à la fin du mois de février
- *Diversifier ses formes d'action militante : l'exemple de l'opération 10 Jours pour Signer* qui débiterait à la fin du mois de février
- *Connaître Amnesty International* qui débiterait à la fin du mois de février
- *Diversifier ses lieux d'intervention en EDH*, pour les militants ayant déjà de l'expérience en matière d'EDH, qui débiterait à la fin du mois de février

Pour s'inscrire : [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

### Evenements

- Jusqu'au 22 janvier : Participation au concours des Plumes rebelles ([www.amnesty.fr/agenda/plumes-rebelles](http://www.amnesty.fr/agenda/plumes-rebelles))
- 30 et 31 janvier : Réunion du conseil national
- 3 février : Sortie en salles du film *Le diable n'existe pas*, coup de cœur d'Amnesty

## LE QUI QU'A DIT QUOI

---

Qui a écrit : « *Il a toujours appartenu à ceux qui sont vraiment forts et vraiment grands d'avoir souci du faible et du petit.* » ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon actu engagée.

La réponse au « Qui a dit » du mois dernier était : Pierre Desproges.

<p>Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante, écrivez-nous à <a href="mailto:mobilisation@amnesty.fr">mobilisation@amnesty.fr</a></p>
---